

Structures et référentiels budgétaires et analytiques

Extraits relatifs à la comptabilité analytique

Paris
lundi 20 octobre 2008

Structures et référentiels analytiques

- 1 – Choix de modélisation
- 2 – Le périmètre analytique
- 3 – Les objets analytiques
- 4 – La structure analytique
- 5 – Exemples de modélisation

- **Outil d'analyse et de pilotage des activités des établissements concourant à :**
 - améliorer le pilotage de l'établissement et aider à la prise de décision
 - disposer de la connaissance de l'ensemble des coûts liés à son activité
 - fournir des informations pour allouer des ressources
 - donner les éléments pour tarifier les prestations réalisées et biens produits par l'établissement et répondre aux obligations réglementaires (droit de la concurrence, obligations fiscales, Union européenne ...)
 - produire des informations sur les coûts afin de rendre compte à l'Etat (LOLF) ou négocier les moyens (interne et externe)

3

- Dans Sifac, il est proposé la tenue d'une comptabilité analytique d'exploitation (traitement des charges et des produits)
 - Méthodes de comptabilité analytique pouvant être modélisées :
 - la méthode en sections homogènes
 - la méthode par activités
 - une troisième voie est possible : méthode hybride
- ➔ **Choix relevant de la responsabilité de l'établissement**

4

- Structurellement, la méthode en sections homogènes repose sur un découpage des établissements en centres d'analyse.
- La saisie des charges directes, l'intégration des charges supplétives et la répartition des charges indirectes se réalisent sur l'objet analytique principal : le centre de coûts (ou le centre de profit).
- Cas particulier :
Dans le cas d'un eOTP, les charges et produits sont imputés sur l'eOTP qui dérive le centre de coûts (et par effet de miroir sur le centre de profit).

5

- Structurellement, la méthode par activités repose sur un découpage des établissements en processus et activités.
 - Deux scénarios de modélisation sont possibles :
 - 1 - via uniquement les centres de coûts
 - 2 - via les centres de coûts et les domaines fonctionnels.
- Nota : des variantes de structuration sont possibles, elles ne seront pas présentées au cours du présent séminaire
- Dans ces deux scénarios, afin de réallouer des charges ou produits, le contrôleur de gestion pourra réaliser des cycles de répartition et des déversements manuels pour l'ensemble des objets analytiques de sa structure.
 - Dans le cas du choix de la méthode par activités, le découpage structurel proposé par Sifac permet nativement de conduire une analyse par centre d'analyse (méthode en sections homogènes) et par activités.

6

- La comptabilité analytique permet de distinguer :
 - Les coûts directs : coûts directement affectables à un objet analytique (exemple : la rémunération d'un personnel spécifiquement recruté pour l'exécution d'une prestation de service déterminée.)
 - Les coûts indirects : ils désignent des ressources qui sont consommées en commun par plusieurs objets de coûts. Des clés de répartition (à définir par l'établissement) permettent de répartir ces coûts sur plusieurs objets de coût. (exemple : réaffectation à un laboratoire des coûts imputés à une direction centrale).
- L'agrégation totale ou partielle de coûts directs et indirects permettra de constituer des coûts complets pour des activités, des centres d'analyse, des biens, des services selon les besoins définis par les établissements.
- Le calcul du coût complet ne fait pas l'objet d'une transaction particulière mais est rendu possible suite aux transferts de coûts et cycles de répartition qui permettent de donner une vision d'ensemble des éléments de coûts associés à un élément analytique (centre de coûts, domaine fonctionnel, élément d'OTP).

7

Structures et référentiels analytiques

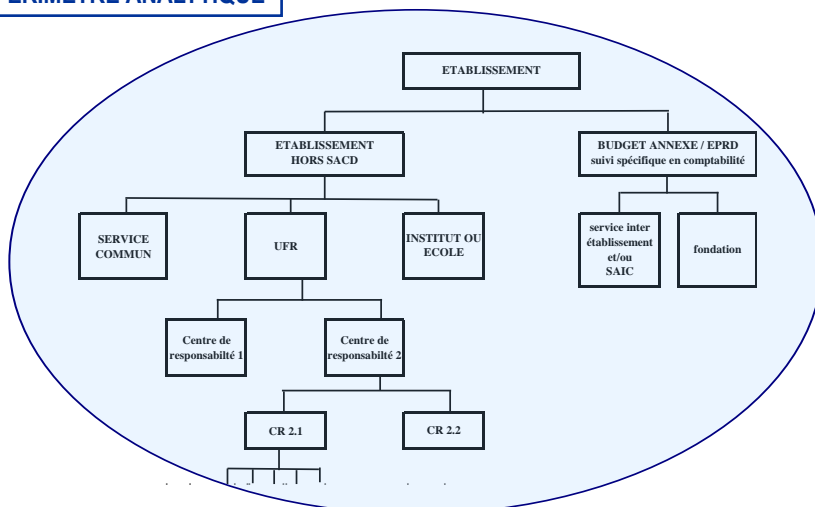
- 1 – Choix de modélisation
- 2 – Le périmètre analytique
- 3 – Les objets analytiques
- 4 – La structure analytique
- 5 – Exemples de modélisation

8

- Un périmètre analytique par établissement
- Entité organisationnelle SAP au sein de laquelle sont suivis les charges et les produits
- Tous les objets analytiques sont liés à un seul périmètre analytique
- Rassemble une ou plusieurs sociétés du même établissement
- Toutes les imputations d'un processus d'exécution budgétaire référencent obligatoirement les objets analytiques concernés (dans le cas d'une commande d'achat : au minimum un centre de coût)

9

PERIMETRE ANALYTIQUE

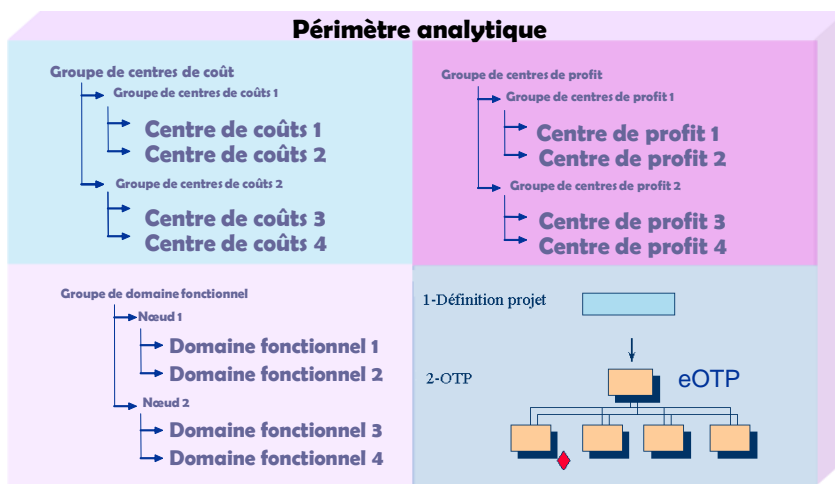


10

Structures et référentiels analytiques

- 1 – Choix de modélisation
- 2 – Le périmètre analytique
- 3 – Les objets analytiques
- 4 – La structure analytique
- 5 – Exemples de modélisation

- **Cinq objets analytiques :**
 - les natures comptables : primaires et secondaires
 - les centres de coûts
 - les centres de profits
 - les eOTP
 - les domaines fonctionnels

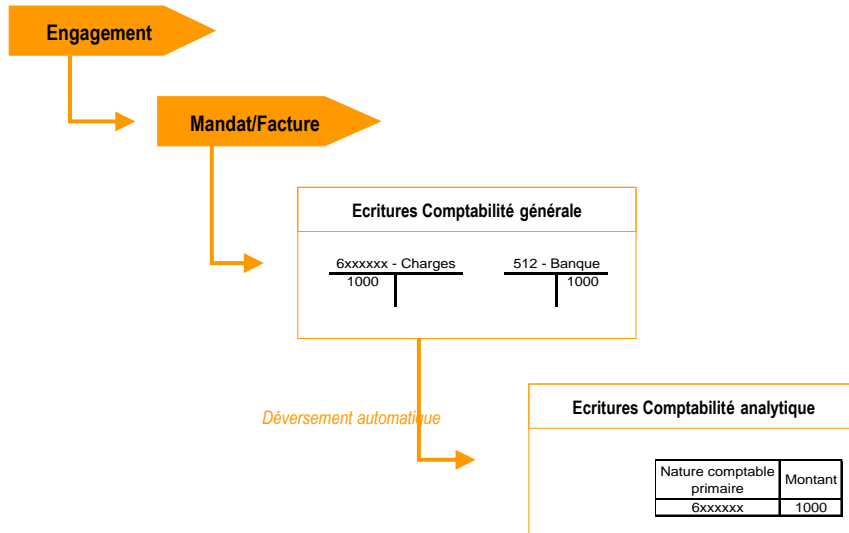


13

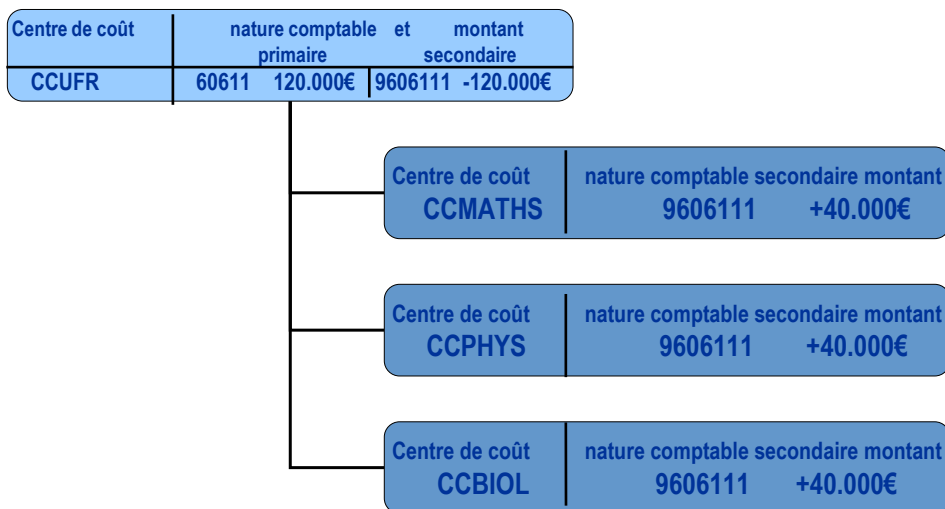
■ Natures Comptables primaires et secondaires :

- données indispensables dans SAP
 - correspondent à la nature de la dépense ou de la recette et constituent le niveau le plus fin de l'information (ligne de détail)
 - véhiculent l'information lors d'une imputation en comptabilité analytique
- deux types de natures comptables
 - La nature comptable **primaire** (copie d'un compte de comptabilité générale) : rend obligatoire l'imputation analytique lors d'une comptabilisation sur le compte de comptabilité générale correspondant → charges et produits
 - La nature comptable **secondaire** (propre au domaine analytique) : est créée pour répondre à des besoins de transferts de charges ou de produits d'un objet analytique à un autre, d'intégration de charges supplétives (exemple : apport dans le cadre d'une UMR ou prise en compte de la paye des personnels titulaires de l'État avant passage aux RCE)

14



15



16

■ niveau d'analyse des charges de l'établissement :

- permet de connaître et de contrôler les coûts qui lui sont imputés
- correspond à une entité structurelle de l'établissement, ou une activité, stable dans le temps (moyen terme)
- représente le niveau le plus fin d'analyse des charges de la structure (laboratoires, centre de formations...)

■ collecteur de coûts :

- enregistre les charges primaires de type charges directes constatées
- enregistre éventuellement (si ventilation analytique réalisée) les charges indirectes collectées initialement par d'autres centres de coûts

17

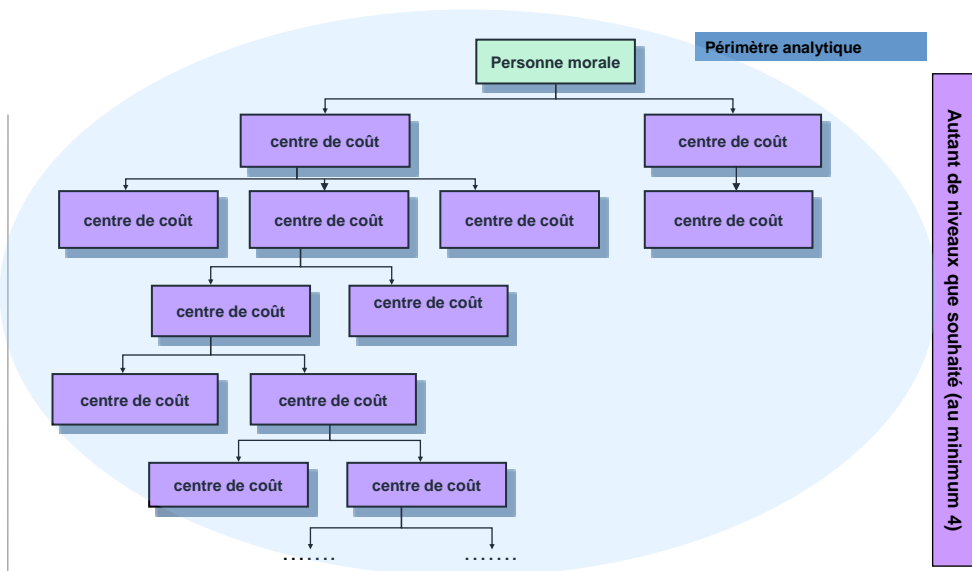
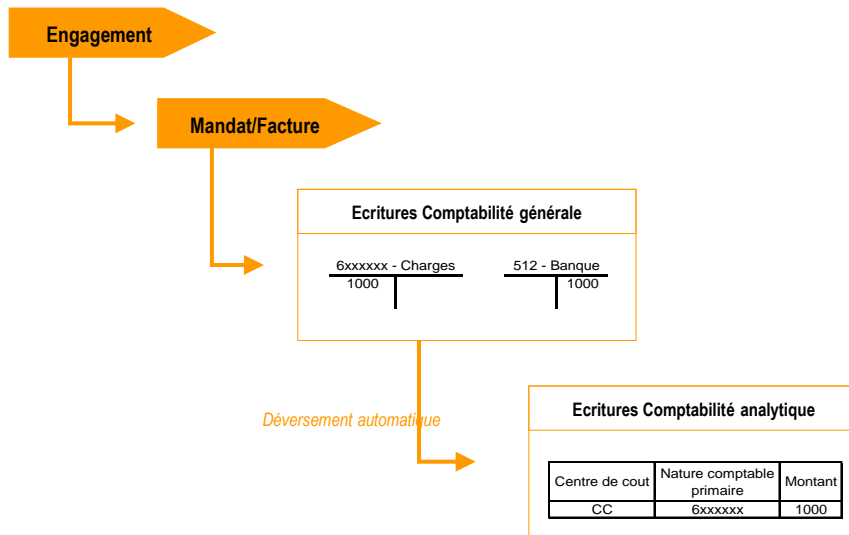
■ organisés en hiérarchies :

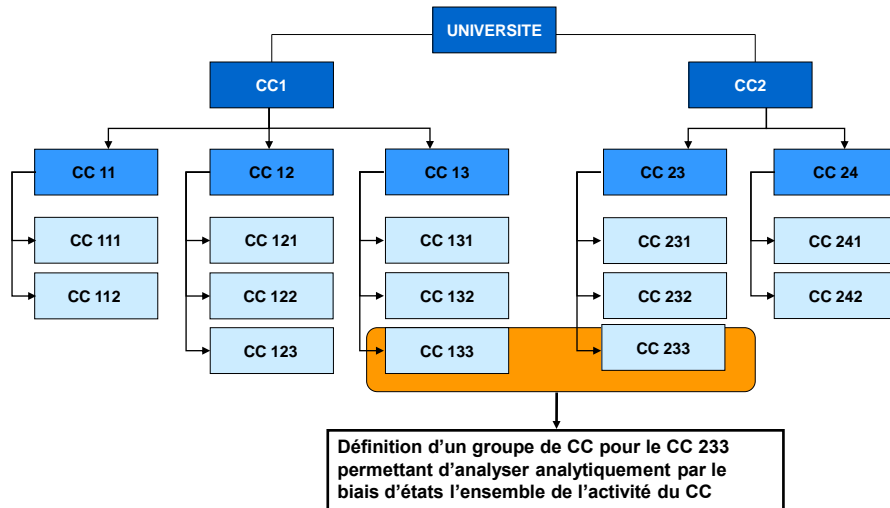
- la hiérarchie standard est obligatoire
- l'établissement doit construire sa propre hiérarchie
- elle représente le principal axe d'analyse
- des hiérarchies alternatives ou des groupes de centres de coûts peuvent être gérés
- la consolidation de coûts nécessite la création de groupes de centres de coûts (vision UFR par exemple)

■ obligatoirement rattachés à un centre de profit :

- le centre de profit permet de déterminer un résultat analytique (produits – charges)
- l'établissement doit définir le(s) centre(s) de profit de rattachement de ses centres de coût
- Il y aura donc autant de centres de profit que nécessaires selon le degré d'analyse souhaité

18



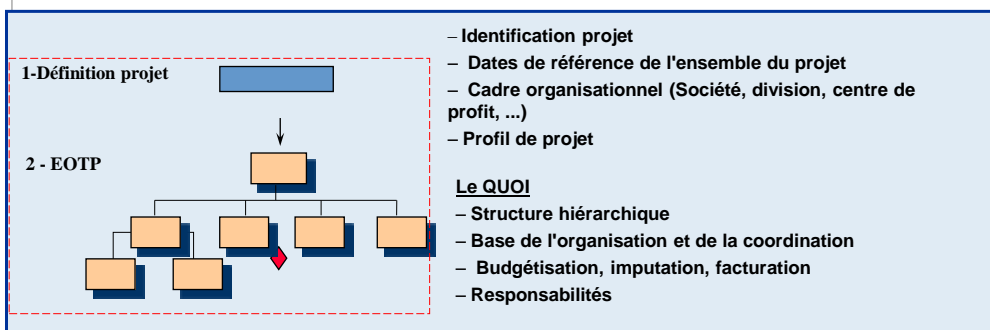


21

- **Permettent de calculer un résultat analytique**
- **Il sont alimentés :**
 - directement avec les produits issus de la facturation
 - indirectement avec les charges via le centre (ou les centres) de coûts qui lui est (sont) rattaché(s) → ce qui permet de calculer un résultat analytique
- **Au moins un centre de profit doit être créé au sein du périmètre analytique. L'organisation des centres de profit peut donc être différente de celle des centres de coûts.**
- **Comme le centre de coûts, le centre de profit est aussi organisé en hiérarchie standard et/ou alternatives**

22

- Les éléments d'Organigramme Technique de projet (eOTP) sont utilisés pour modéliser certaines opérations, telles que les conventions
- L'eOTP est également utilisé pour gérer les opérations pluriannuelles
- L'eOTP porte l'enveloppe budgétaire globale du projet via le programme de financement



23

- **Analytiquement, cet objet :**
 - enregistre les charges et les produits qui le référencent
 - peut intégrer des charges et des produits supplétifs
 - permet de calculer un résultat analytique
 - est **obligatoirement** lié à un centre de profit
 - **peut** être lié dès l'origine à un centre de coût

24

- La notion de domaine fonctionnel est d'abord une notion budgétaire
- En prévision et en exécution budgétaire, les domaines fonctionnels correspondent dans l'adresse budgétaire aux actions LOLF
- Les domaines fonctionnels sont présents en comptabilité analytique à **titre complémentaire**
- Les domaines fonctionnels peuvent être affinés selon les besoins analytiques de l'établissement lorsque la modélisation par activité est choisie

Structures et référentiels analytiques

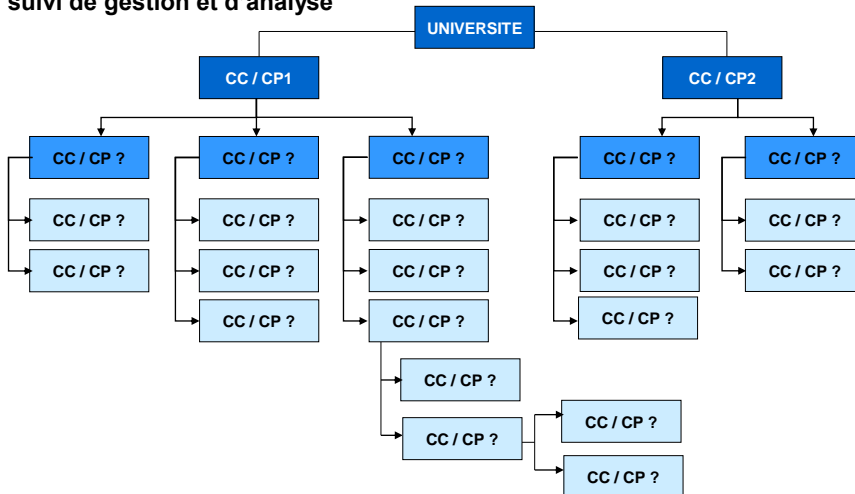
- 1 – Choix de modélisation
- 2 – Le périmètre analytique
- 3 – Les objets analytiques
- 4 – La structure analytique
- 5 – Exemples de modélisation

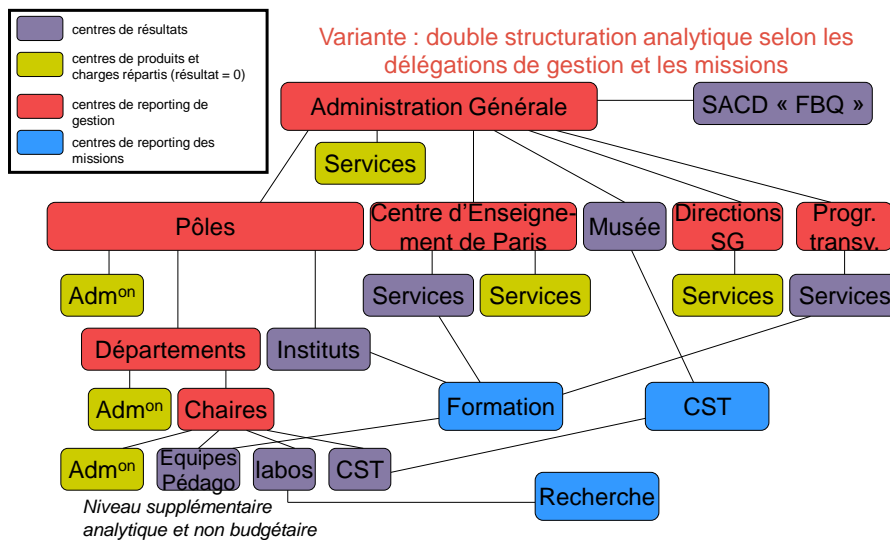
- Budget : prévision et autorisation → ouverture de crédits sur la base d'objectifs
- Comptabilité analytique : suivi d'exécution → calcul de coûts, intégration de ressources non directement consommées

Dans la définition de la structure analytique :

- positionner les centres et les centres de profit
- définir les liens entre centres de coûts et centres de profit
- définir les niveaux de regroupement souhaités
- définir les répartitions souhaitées
- positionner les suivis de contrats et conventions
- selon le choix de modélisation, retenir ou non l'option des domaines fonctionnels

- Cette méthode se fonde sur un découpage organique de l'établissement
- Il appartient à l'établissement se définir sa cartographie analytique en positionnant les centres de coûts et les centres de profit selon ses besoins de suivi de gestion et d'analyse





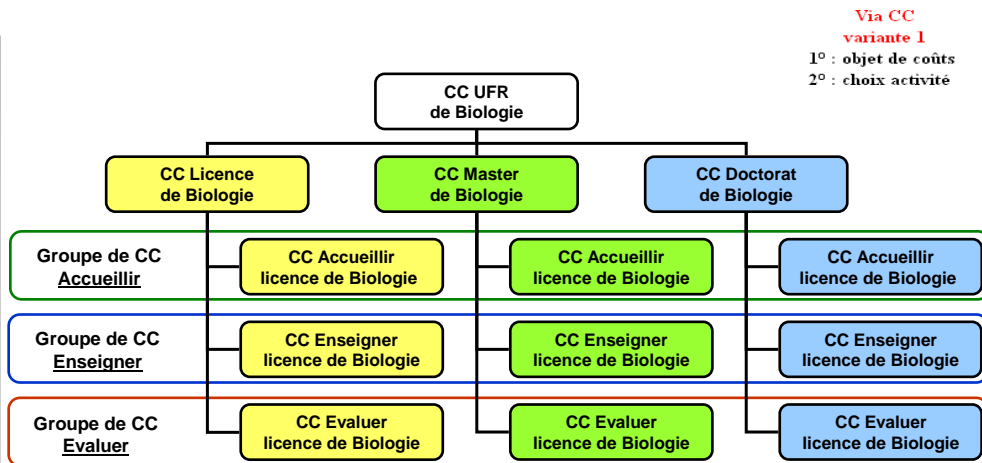
- Deux scénarios de modélisation sont possibles :
 - 1 - Via uniquement les centres de coûts
 - 2 - Via les centres de coûts et les domaines fonctionnels

- Dans ces deux scénarios, afin de réallouer des charges ou produits, le contrôleur de gestion pourra réaliser des cycles de répartition et des déversements manuels pour l'ensemble des objets analytiques de sa structure

- Des variantes de structuration sont possibles : elles ne seront pas présentées au cours du présent séminaire

- Les activités sont liées à chacun des objets de coûts pour lesquels elles sont utilisées

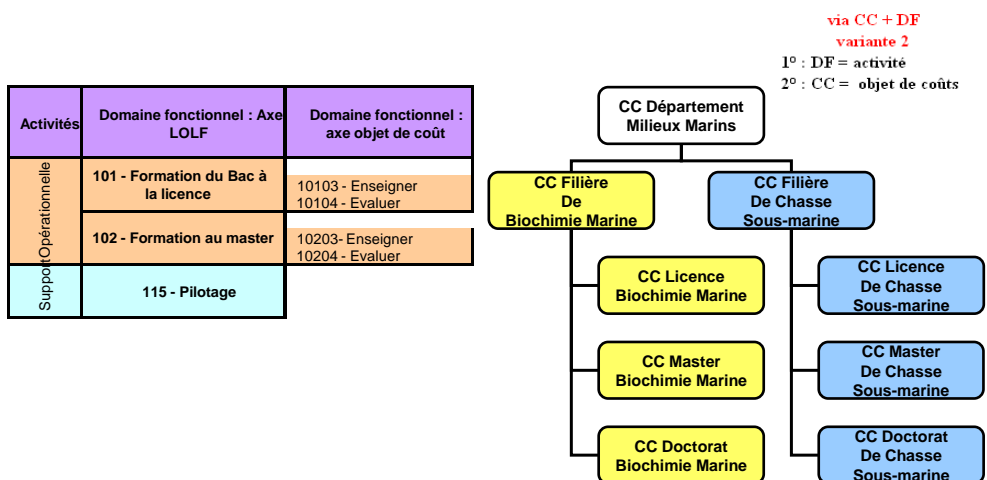
Sifac - Système d'Information Financier Analytique et Comptable



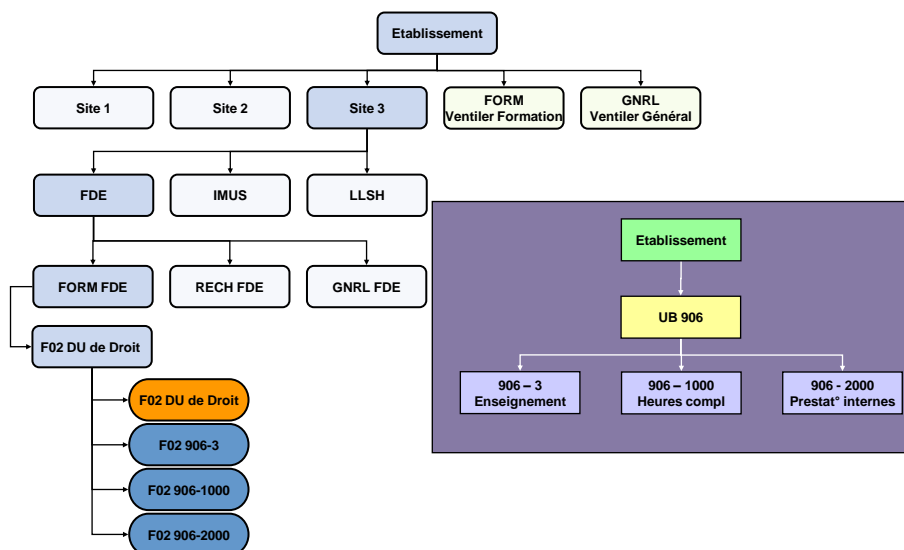
31

- Les activités seront détaillées au sein des domaines fonctionnels.
- Les objets de coût sont représentés par les centres de coûts.

Sifac - Système d'Information Financier Analytique et Comptable



32



33

■ Centre de coûts :

Le centre de coûts représente le niveau le plus fin d'analyse des dépenses de la structure. C'est un collecteur de coûts, c'est-à-dire de charges primaires de type charges directes puis par répartition éventuelle de charges indirectes.

■ Centre de profit :

- le centre de profit est destiné à tracer les charges et produits dont la structure a la responsabilité. C'est le niveau le plus fin d'analyse (hors projets). Il permet de calculer un résultat analytique.
- le centre de profit collecte directement les produits issus de la facturation et indirectement les charges via le centre de coûts ou l'éOTP (effet miroir). Les produits peuvent être engagés, réels ou pré-budgétés.

34

- **Domaine Fonctionnel :**
élément de l'adresse budgétaire modélisant les destinations LOLF en dépenses et les objectifs de recettes en comptabilité budgétaire. C'est une donnée complémentaire en comptabilité analytique.
- **Les éléments d'Organigramme Technique de Projet (éOTP) :**
utilisés pour modéliser certaines opérations, telles les conventions ou la taxe d'apprentissage.
- **La nature comptable** est une donnée indispensable dans SAP, elle représente :
 - la nature de charge ou de produit ;
 - le niveau le plus fin de l'information (ligne de détail) ;
 - la nature comptable peut être soit dite « primaire » lorsqu'elle est identique au compte comptable par nature soit dite « secondaire » pour la mise en œuvre de répartition de charges ou de produits ou l'intégration de charges (ou produits) supplétives.